



NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 – DISPOSITIONS GENERALES

Un contrat de location est établi et signé pour chaque séjour réservé que ce soit en locatif (chalet, MH ou Lodge) ou en emplacement nu. Il est nominatif et toute location ne peut être cédée ou sous louée. Les mineurs ne sont pas acceptés seuls sur le camping.

La réservation ne devient effective qu'après réception de votre acompte de 30 % ainsi que du règlement des frais de dossier et de la confirmation de la Direction du village. Elle fera l'objet d'un courrier de notre part sous 8 jours. Les frais de dossier s'élèvent à 20 euros. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Le client ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations de service d'hébergement.

La Direction alloue elle-même les emplacements et/ou les locatifs. Le nombre de personnes (bébé inclus) est limité à 6 par emplacement. Concernant les chalets et/ou MH ou Lodge, le nombre d'occupants ne doit pas dépasser le nombre maximum précisé en fonction du type d'hébergement dans nos tarifs et documentations. Les oreillers sont fournis dans tous les locatifs.

Un seul véhicule est inclus dans le prix du locatif et/ou dans le forfait emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner à l'entrée du camping et fera l'objet d'une tarification spécifique.

Un code d'accès pour la barrière vous sera délivré à votre arrivée et valable pour toute la durée de votre séjour.

Concernant les emplacements, les chalets et/ou MH ou Lodge, le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée prévue, sans relance de notre part. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réserverons le droit d'annuler votre réservation, et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.

Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaire.

Différents modes de paiement sont acceptés : ANCV, carte bancaire, chèque bancaire, virement bancaire ou espèces.

Pour toute réservation enregistrée (W.E. ou séjour) pour un chalet ou M.H. ou lodge moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour vous sera demandé à la réservation.

Annulation séjour : Toute annulation doit nous être précisée par écrit en courrier recommandé ou email. Il vous sera retenu les frais de dossiers dans tous les cas ainsi qu'un montant proportionnel au montant total de votre séjour suivant le barème ci-dessous :

1. Dès l'acceptation du séjour : 30 % du montant total du séjour.
2. moins de 30 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour.

En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping. En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû.

Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Le camping propose une assurance annulation, d'un montant de 4 % du montant total du séjour. Les conditions et le détail des garanties sont précisés sur notre site internet ou sur demande.

Les frais d'assurance doivent être réglés en une seule fois, au moment de la réservation.

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons incombant au camping, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Arrivée tardive : Si le chalet ou MH ou lodge ou l'emplacement n'est pas occupé par le client dans les 24 h suivant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte sera conservé et la Direction se réserve le droit de relouer l'emplacement ou le locatif. Tout retard dans la prise de la location devra nous être précisé par mail ou par tél. 24 heures avant la prise de location.

Il est strictement interdit de poser une tente à côté des locatifs.

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping qui vous a été envoyé lors de votre réservation et affiché à l'entrée du camping.

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous présenter à la réception (ainsi que vos visiteurs) avant de vous installer dans le camping. Nous vous remercions de respecter les horaires d'ouverture de la réception ainsi que le règlement intérieur du camping. Nous comptons sur vous pour informer vos visiteurs de l'obligation de le respecter également.

A votre arrivée :

A partir de 15 h pour les locatifs – A partir de 14 h pour les emplacements nus

Un livret d'accueil est à votre disposition dans le locatif. Vous y trouverez, entre autres, un inventaire que nous vous demandons de vérifier dans les 24 heures suivant votre arrivée. Vous êtes tenus de nous faire part de tout manquement ou dysfonctionnement à l'accueil dans un délai de 24 heures, par écrit revêtu de votre signature. Nous tiendrons compte de vos observations dans l'état des lieux de départ.

Une caution de 300 euros vous sera demandée à votre arrivée pour le locatif et une caution de 50 euros pour le ménage (chèque ou espèces ou empreinte carte bancaire) ; ces cautions vous seront restituées, le cas échéant, après l'état des lieux et contrôle du ménage. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. La vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant votre départ ou un montant sera retenu de votre caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil.

En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste dû, il n'y aura pas de remboursement. Dans tous les cas vous devez nous en avvertir à l'avance.

A votre départ :

Avant 10 h pour les locatifs – Avant 11 h pour les emplacements nus

Le locatif doit être rendu propre, vaisselle et réfrigérateur (dégivré) compris et les poubelles déposées à l'endroit prévu à cet effet dans l'enceinte extérieure. La vaisselle doit être rangée. La caution ménage de 50 euros sera retenue si votre location n'est pas parfaitement propre.

En cas de litige, la Direction se réserve le droit de ne restituer la caution que dans les 8 jours suivant votre départ afin d'évaluer le préjudice subi par le camping.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, les chèques de caution vous seront retournés par courrier sous 72 heures. Il n'y a pas de départ la nuit (après 23 h et avant 7 h du matin).

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE : Un seul animal est accepté par emplacement ou locatif

N'oubliez pas d'apporter le passeport et carnet de vaccination de votre animal. Nous vous rappelons que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le site.

Votre animal doit être à jour de ses vaccins et doit être tatoué ou pucé. Toute détérioration du fait de votre animal vous sera facturée. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping pour les animaux de compagnie.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Une attestation responsabilité civile devra être jointe à votre contrat (elle est délivrée gratuitement par votre Cie d'assurance).

BARBECUE :

Tous les barbecues individuels sont interdits à l'exception des barbecues électriques individuels ou des planchas électriques.

LES PISCINES et ESPACES JEUX D'EAU ENFANTS : Slip de gain OBLIGATOIRE (ou boxer)

Pas **de bermudas ni caleçons ... !** Pas **d'huile solaire** (crème tolérée). **Pas de monokini ni de Burkini !**

Parasol interdit dans l'enceinte des piscines. Les jouets, bateaux, ballons, palmes, pelles, seaux, pistolets à eau etc... sont interdits.

L'accès à la piscine et aux jeux d'enfants est réglementé et UNIQUEMENT réservé aux clients du camping. Les visiteurs ne sont pas autorisés. L'entrée se fait avec un bracelet obligatoire qui vous sera remis à votre arrivée à l'accueil.

Il est interdit de manger, boire, fumer, cracher ou manger du chewing-gum.

Vos visiteurs ne sont pas acceptés dans l'enceinte des piscines.

Autorisations : Petites bouées ou brassards pour les enfants qui ne savent pas nager uniquement.

Il est interdit de réserver les baignoires avec des serviettes ou autres moyens si vous ne restez pas à la piscine. Nous nous réservons le droit d'enlever toute serviette posée sans la présence d'une personne après un temps donné.

RESPONSABILITE :

Le camping ne peut être porté comme responsable en cas de vol, perte, dommage ou incident de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à un séjour. Il est demandé à chacun de ne pas laisser des objets de valeur en vue et de prendre toute mesure visant à éviter les tentations de vol et toutes mesures de sécurité afin d'éviter tout incident.

Des mesures ponctuelles peuvent être prises par la Direction suite à panne ou mise hors services de certains équipements ou par nécessité pour respecter les normes de sécurité et la sécurité des clients ;

LES AIRES DE JEUX :

Elles sont réservées aux enfants du camping sous la surveillance des parents. Merci de respecter les tranches d'âge des enfants pour chacune d'elles. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident. (Accès interdit après 23 h en haute saison).

DROIT A L'IMAGE :

Pour les besoins de notre communication (papier et internet), des reportages photos peuvent être réalisés au sein de notre établissement. Dans ce cadre, aucune contestation ni revendication n'est possible quant au droit à l'image de personnes apparaissant sur les clichés photographiques pris dans l'enceinte du Domaine Villa Verde (sauf mention explicite de votre part à nous signaler dès votre arrivée).

MEDIATION :

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par Lettre recommandée avec A.R., auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

Le CM2C (Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice) 49, rue de Ponthieu 75008

PARIS – Téléphone : 01 89 47 00 14